

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2018

Dardilly, 24 juin 2019

L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue ce jour, 24 juin, au siège social à Dardilly (69), sur deuxième convocation. Le nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance correspondait à environ 17% du capital, et il est à noter que plusieurs actionnaires étaient présents physiquement, participant grâce à leurs questions à la richesse des débats.

Toutes les résolutions relevant de la partie ordinaire ont été adoptées à l'unanimité.

A l'occasion de cette assemblée, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone a rappelé les événements clés survenus lors de l'exercice passé et l'accélération continue du développement autour d'un modèle d'entreprise centré sur les services et sur la dronification progressive de secteurs d'activités, à l'échelle internationale.

En termes de publications futures, il a été précisé qu'une information chiffrée concernant l'activité du 1^{er} semestre 2019 sera communiquée courant juillet. Les comptes détaillés du 1^{er} semestre seront quant à eux communiqués courant octobre, une réunion SFAF étant d'ores et déjà programmée pour l'occasion.

Le Conseil d'administration, prenant acte de l'absence de quorum pour la partie extraordinaire des résolutions proposées à cette Assemblée, a décidé de ne pas procéder à une nouvelle convocation des actionnaires.

En réponse à la question d'un actionnaire, relative aux principaux paramètres qui fondent et justifient le plan 2020 – 2021 annoncé récemment et qui visent à réaliser un chiffre d'affaires de 30 M€, une marge d'exploitation positive de 10%, et une part de 30% d'activité réalisée à l'international, Christian Viguié déclare :

« Dans le domaine de la sécurité, les événements majeurs et toujours très médiatisés, auxquels nous avons participé depuis un an nécessitent des mesures particulières. Une fois encore, après le meeting aérien de la Ferté-Alais, le Bol d'or, la Ryder Cup, le Forum de la Paix, Delta Drone a su répondre présent lors de l'édition 2019 du meeting de la Ferté-Alais, aux côtés des importants moyens, privés et publics, mobilisés pour assurer le succès de l'événement.

Nous n'avons pas la prétention de nous auto-proclamer « leader français, européen ou mondial » des drones civils de sécurité, mais les faits sont là, puisque nous sommes aujourd'hui une des très rares sociétés ayant opéré de manière concrète et en situation réelle. Ces missions successives nous donnent une expérience incomparable qui commence à être largement reconnue, y compris au plan international.

Grâce à l'adossé récent de la société DPS (Drone Protect Systems) au sein du groupe, Delta Drone se dote progressivement d'une offre complète et cohérente au service du secteur de la sécurité, tant pour le créneau de l'événementiel que pour celui de la sécurité « permanente ».

La solution de drones automatiques de DPS est d'ores et déjà commercialisée, pour des premières livraisons devant intervenir début 2020. Pour autant, et alors qu'il n'existe pas à ce jour dans le monde le moindre système en fonctionnement opérationnel, il faut noter que ces livraisons seront

conditionnées aux futures autorisations délivrées par les autorités administratives compétentes, notamment la DGAC en France.

En tout état de cause, le déploiement de cette nouvelle offre de services sera associé à la formation d'une nouvelle génération d'agents de sécurité, habilités à opérer des systèmes de drones. Cette formation constitue d'ores et déjà une filière de Ergasia Campus, filiale de formation créée en partenariat avec le groupe Mare Nostrum.

Dans le cadre stratégique défini de « dronification » d'un secteur, elle s'adressera notamment et naturellement aux clients existants des sociétés Aer'Ness Security et ATM Group, qui constituent aujourd'hui le pôle sécurité privée du groupe Delta Drone.

Hors de France, le développement très soutenu de notre filiale Rocketmine, notamment dans le secteur des mines en Afrique du Sud mais également dans plusieurs autres pays, constitue un important socle de croissance future, y compris dans de nouveaux secteurs. »

Les actionnaires présents ont également souhaité avoir des précisions quant au financement ultérieur du Groupe. Répondant à cette question, Christian Viguié précise :

« Comme nous l'avons communiqué en début d'année, les séquences successives de financement par OCABSA sont arrivées à terme. Une fois converties les dernières 180 OCA existantes à ce jour, nous n'aurons plus recours à cet outil de levée de fonds. Aujourd'hui, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 1,4 M€, ce qui nous donne le temps de préparer l'avenir, en discutant dès à présent avec divers partenaires de plusieurs options de financement, majoritairement pour financer des investissements de croissance. Nous envisageons de recourir à des financements de type « obligations convertibles » et des discussions sont d'ores et déjà engagées avec de très bonnes chances de succès. En outre, il ne faut pas oublier l'existence des BSA J et Y, qui représentent un potentiel de financement additionnel très significatif, et qui permettent à nos actionnaires actuels d'être pleinement associés au succès du plan de développement. »

A propos de Delta Drone : Le groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth :

- 4 166 666 BSA - Code ISIN : FR001329977
- 68 617 005 BSA J – Code ISIN : FR0013400983
- 33 538 568 BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts :



Jérôme Gacoin

01 75 77 54 65

jgacoin@aelium.fr